

L'éolien est-il une alternative viable au nucléaire ?

Il faudrait de l'ordre de **100 000 éoliennes** (oui, cent mille) géantes de 3 MW **pour égaler la capacité des centrales nucléaires françaises (1)**, sans pour autant pouvoir en fermer une seule (il nous faut de l'électricité même lorsqu'il n'y a pas de vent).

L'Allemagne compte plus de 27 000 éoliennes géantes. **Leur territoire est sacrifié pour seulement 13 % de leur électricité produite par l'énergie du vent** et leurs **émissions de CO2** ont considérablement **augmenté** après la **fermeture des centrales nucléaires, remplacées** par celles au **charbon** pour pallier les jours sans vent.

Aux USA, 14 000 éoliennes sont actuellement à l'abandon, car jugées non rentables. Si nous ne sommes pas vigilants, nous allons reproduire ces mêmes erreurs en France.

NE SACRIFIONS PAS NOS TERRITOIRES POUR CETTE IMPOSTURE ÉCOLOGIQUE !

(1) Source Ministère de l'Ecologie, chiffres 2016 - calcul basé sur la puissance nucléaire installée comparée au rendement effectif du parc éolien existant (20 %), soit 63 GW / 3 MW / 20 % = 105 000

**DANS LA VALLEE ARDOUR-RIVALIER-GARTEMPE
22 EOLIENNES INDUSTRIELLES !
MOBILISONS-NOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !**

POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX, SIGNEZ LA PÉTITION !

(Destinée aux élus et au Préfet de la Haute Vienne)

Contactez-nous ou envoyez le coupon ci-dessous à
Association Défense Nature Environnement Bois des Echelles et Vallée de la Gartempe
4, Galachoux, 87 370 Bersac-sur-Rivalier

E Mail : adne87nord@gmail.com Site internet : www.adne87.fr

Facebook : adne nord



**JE SIGNE LA PETITION CONTRE
L'IMPLANTATION D'EOLIENNES
INDUSTRIELLES SUR LES COMMUNES
DE BERSAC , FOLLES ET LAURIERE**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel (facultatif) :

E Mail :

Date : Signature :

**J'ADHERE A L'ASSOCIATION
DEFENSE NATURE ENVIRONNEMENT BOIS
DES ECHELLES ET VALLEE DE LA GARTEMPE**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel :

E Mail :

Cotisation annuelle (libre) :€

Chèque à l'ordre de ADNE

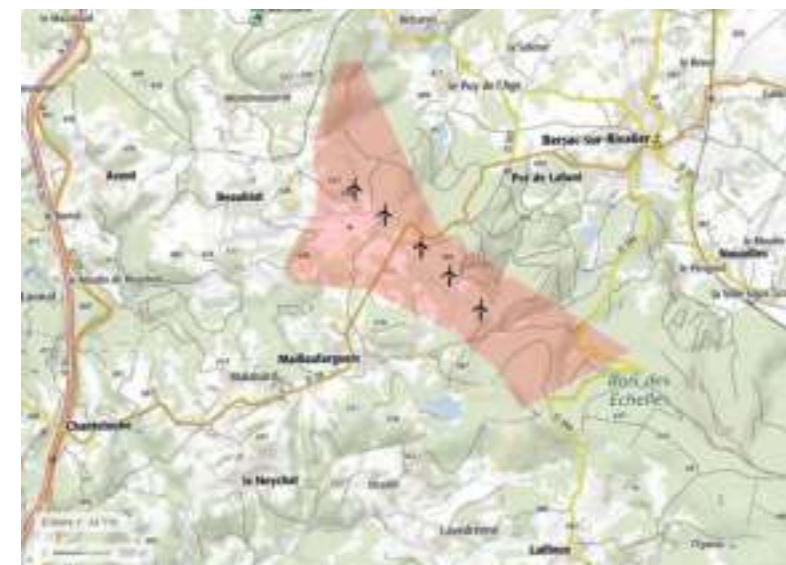
Date : Signature :

ALERTE !

**Habitants de BERSAC-SUR-RIVALIER
FOLLES & LAURIERE
Il est URGENT de réagir
CONTRE les PROJETS D'EOLIENNES INDUSTRIELLES !**

A l'échelon local, 5 sites sont en cours d'étude par 4 sociétés privées différentes :

Bersac-sur-Rivalier : 5 éoliennes de 180 m de haut en projet et un mât de mesure de vent ,de 100 m, de haut implanté depuis 2 ans entre les villages de Lailoux, Beaubiat et Maillofargueix par la Sté EDP.R (Électricité du Portugal.Renouvelables, qui n'a rien à voir avec un « EDF » portugais).



Site de de Lailoux, Baubiat et Maillofargueix

Laurière : 4 éoliennes de 180 m de haut en projet et un mât de mesure de vent, de 100 m de haut, implanté à Volondat depuis février 2018 par la Sté QUADRAN.Energies libres.



Laurière a signé un accord proposé par un nouveau promoteur. Pourtant le Préfet, en 2008, avait émis un refus pour « atteinte à l'unité paysagère »

Site de Volondat

Folles : 4 éoliennes de 180 m de haut en projet et un **mât de mesure de vent** ,de 100 m de haut, implanté depuis mars 2018 au village du Cluzeau. **3 ou 4** éoliennes à l'étude à Montjourde par la Sté EOLISE. **3 ou 4** éoliennes en projet au Frais Marais par la Sté ESCOFI ;

FOLLES BAT TOUS LES RECORDS AVEC 3 SITES ET DOUZE ÉOLIENNES POTENTIELLES !



Sites du Cluzeau et Montjourde



Site du Frais Marais

Nous serons impactés visuellement par les projets de **MARSAC, ARRENES, ST PARDOUX** où des **mâts de mesure de vent** sont déjà installés et visibles de part et d'autre de nos communes.

LES CONTRATS SIGNÉS AVEC LES PROMOTEURS ÉOLIENS PAR LES MUNICIPALITÉS NOUS ONT ENGAGÉ DE MANIÈRE IRRÉVERSIBLE !

LES DOSSIERS DES ÉOLIENNES DE BERSAC ET LAURIERE SONT DÉJÀ A L'ÉTUDE A LA PRÉFECTURE DE LIMOGES !
ET BIENTÔT CE SERONT CEUX CONCERNANT LES PROJETS DE FOLLES !



NON aux nuisances environnementales et sanitaires !

Ces éoliennes de 200 m de haut, par leur gigantisme, sont disproportionnées par rapport aux dimensions de notre habitat rural. Elles **vont défigurer le paysage** et créer des nuisances pour les habitants des villages. Elles seront **visibles à plusieurs dizaines de kilomètres**.



Sachez que les éoliennes de La Souterraine ne mesurent que 138 m de hauteur !

Elles seront entendues à plus de 2 km. Le « bruit source », de 105 dB par éolienne, est modulé par les mouvements d'air (vents...), donc il sera perçu de façon très variable et nuisible selon les distances.

Les infrasons, qui traversent les murs, peuvent produire des **nuisances pour la**

santé (problèmes de sommeil, maux de têtes, vomissements). L'académie de médecine recommande d'éloigner les éoliennes à 1500 m de toute habitation.

Certains sites choisis se situent sur un **couloir majeur d'oiseaux migrateurs (grues, palombes,...)** Pour installer ces éoliennes, de nombreux arbres et hectares de forêt devront être coupés (bois de Échelles). **Les socles de fondation des éoliennes de 35 m de diamètre sur 6 m de profondeur**, réalisés avec **40 tonnes de ferraille** et **1500 tonnes de béton** enfouies, impacteront le sous-sol (réseaux hydrogéologiques, sources) de façon définitive.

La loi qui autorise de telles constructions à 500 m des habitations est inacceptable !



NON à la dévalorisation de notre patrimoine immobilier et environnemental !

Notre **patrimoine immobilier** sera **fortement dévalorisé** (au minimum 20 %). Les capacités économico-touristiques de cette magnifique vallée de l'Ardour, du Rivalier et de la Gartempe seront remises en question. Le seul vrai gagnant sera le promoteur, grâce au versement de subventions financées par la **surtaxe de nos factures d'électricité** ainsi que les propriétaires de terrain ou seront installées les éoliennes (bail de 41 ans rémunéré 8 à 10 000 € par an).



NON aux profits des investisseurs au détriment des habitants !

Les recettes promises à la commune seront minoritaires et le **risque financier est lourd** : qui paiera pour le démantèlement, dans 15 à 20 ans (ou dès que l'État ne subventionnera plus l'éolien) ?